



Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

sont invités pour la première fois à assister, **dans les salons de la Maison Haute, le mardi 4 décembre 2018, 20:00**, à la séance publique du Conseil communal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Watermael-Boitsfort, le 23 novembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze

CONSEIL COMMUNAL DU 4 DÉCEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Communication de l'arrêté du Collège juridictionnel validant les élections communales du 14 octobre 2018.
- 2 Communication de l'arrêté ministériel du XX.XX.XXXX portant nomination de Monsieur Olivier Deleuze aux fonctions de Bourgmestre, ainsi que de l'acte de sa prestation de serment.
- 3 Prestation de serment et installation des conseillers.
- 4 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'une suppléante.
- 5 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant.

- 6 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant.
- 7 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant.
- 8 Vérification complémentaire des pouvoirs et prestation de serment d'un suppléant.
- 9 Etablissement du tableau de préséance des membres du Conseil.
- 10 Recevabilité de la candidature du premier Echevin, élection et prestation de serment.
- 11 Recevabilité de la candidature du deuxième Echevin, élection et prestation de serment.
- 12 Recevabilité de la candidature du troisième Echevin, élection et prestation de serment.
- 13 Recevabilité de la candidature du quatrième Echevin, élection et prestation de serment.
- 14 Recevabilité de la candidature du cinquième Echevin, élection et prestation de serment.
- 15 Recevabilité de la candidature du sixième Echevin, élection et prestation de serment.
- 16 Application de l'article 279 de la Nouvelle Loi Communale.
- 17 Recevabilité de la candidature du septième Echevin, élection et prestation de serment.
- 18 Elections des membres du conseil de police.
- 19 Election du Président du Conseil communal.
- 20 Election du Président suppléant du Conseil communal.